

N/REF : 20/08/2025 8H45 C:264809 I:33807
V/REF : TEL ASTREINTE
V/Email reçu le Mercredi 20/08/2025 à 8H45

BESSON JEAN CLAUDE

**508 ROUTE DU PRE DE L'ARC
PRABERT
38190 LAVAL EN BELLEDONNE**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 20 Aout 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 508 ROUTE DU PRE DE L'ARC - PRABERT - LAVAL - MR BESSON
JEAN CLAUDE

MOTIF : INTERVENIR POUR VIDANGE FOSSE SEPTIQUE EN URGENCE

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 19/08/2025 A 18H00
VIDANGE ET POMPAGE DE LA FOSSE SEPTIQUE ENVIRON 2M3
CURAGE ENTREE
EVACUATION DES DECHETS EN CENTRE DE TRAITEMENT

OBSERVATIONS : RECU CHQ N° 2522964 LCL DU 19/08/2025 - 650,00 €

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Pomp.fosse sept/BAG	1h+Dépl.21 a 30km	1	590,91	590,91

TOTAL H.T.	590,91
T.V.A. a 10,00%	59,09
TOTAL T.T.C.En EURO	650,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN